l'écho de la vallée

INFORMATION MUNICIPALE N°35
DÉCEMBRE 2020

DES MASQUES POUR LES ÉCOLIERS

NOËL À CORMELLES

LES QUATRE VENTS

Noël à Cormelles

Cormelles
le Royal

SOMMAIRE

3 ÉDITORIAL DE M. LE MAIRE

4 - 5 RETOUR EN IMAGES

6 - 7 NOËL À CORMELLES

8-12 ACTUALITÉS

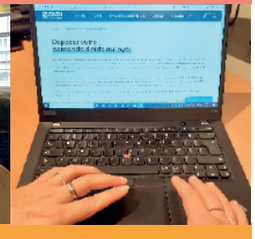

13-14 CULTURE

JEUNESSE 15-16

17 SPORT

18 ENVIRONNEMENT

CARNET 19

20 AGENDA

Imprim' Vert
L' écho de la Vallée est imprimé sur du papier PEFC
Rédaction : Mairie de Cormelles le Royal
Graphisme et illustrations : Jonathan DAUFRESNE-LATOUR
jonathan.daufresne.latour@gmail.com- Tél 06.70.48.66.65
Impression : La Maison du Document - Tél 02.31.95.17.17
Les plus grands soins ont été apportés à la réalisation de ce bulletin.
Editions 2020.

L'ÉDITORIAL

JEAN-MARIE GUILLEMIN, MAIRE

Chère Cormelloise, Cher Cormellois,

Que dire sur cette année 2020 qui s'achève ? Qu'elle était particulière ? Anxiogène ? Unique en son genre ? Oui, ce serait se mentir que de prétendre le contraire.

Néanmoins, il est important de reconnaître que le Département du Calvados, l'agglomération caennaise et la Commune de Cormelles le Royal ont, jusqu'ici, été relativement épargnés par la déferlante COVID en comparaison avec ce qui a pu se passer dans le grand Est lors de la première vague ou dans les grandes métropoles françaises. Certes, nous avons été en tension, et nous le sommes encore un peu au moment où j'écris ces lignes, mais votre respect exemplaire des consignes gouvernementales a été, et est décisif dans l'amélioration de la situation sanitaire.
Mais dans toute chose il faut savoir retirer du positif...
Cette épreuve collective, dans notre société qui devient de plus en plus individualiste, a permis de voir ressurgir des élans de solidarité, d'entraide et de compassion.
Alors je voudrais profiter de cet édito pour dire merci ...

- merci à tous les Cormellois qui jouent le jeu en respectant scrupuleusement les règles de restriction et de confinement,
- merci à votre esprit civique qui nous permet d'avancer tous ensembles dans la même direction,
- merci à l'entraide qui s'est manifestée largement pendant ces périodes,
- merci pour les nombreux messages de soutien que nous avons reçus,
- merci au personnel municipal et aux élus cormellois de s'être investi pour tenter d'adoucir cette période,
- merci à votre indulgence lorsque nous n'avons pas réussi certaines choses,
- merci, merci, merci ...

Plus que jamais cette période festive doit être synonyme de solidarité. Aussi ai-je décidé de continuer notre opération « Je reçois + je donne = on partage » avec la Banque Alimentaire et les enseignants de nos écoles. Le 12 décembre prochain, de 10h00 à 12h00 vous pouvez apporter votre contribution, même symbolique, en fonction de vos moyens, pour aider les plus démunis de nos concitoyens.

La crise économique qui s'annonce, résultat de cette crise sanitaire, conduira à des difficultés passagères pour certains d'entre-nous. Le Centre Communal d'Action Sociale peut éventuellement vous apporter aide et assistance, alors n'hésitez pas à le contacter en toute discrétion.
J'ai toujours pensé que le positif entraînait le positif. Alors oui, nous vivons des moments difficiles ! Oui, nous n'en avons peut-être pas encore fini avec ce virus, mais c'est tous ensemble, en faisant preuve de civisme, de solidarité, de combativité et en étant positif que nous nous en sortirons... ça j'en suis persuadé !

Je vous souhaite à toutes et à tous, à vous et à vos proches, de bonnes fêtes de fin d'année.
Prenez soin de vous et gardez l'esprit cormellois !

Votre Maire,
Jean-Marie GUILLEMIN

RETOUR EN

Octobre Rose

Présentation des projets du CMJ

Atelier Les P'tits Débrouillards

EN IMAGES

Exposition
du club photo-Vidéo
dans le Parc

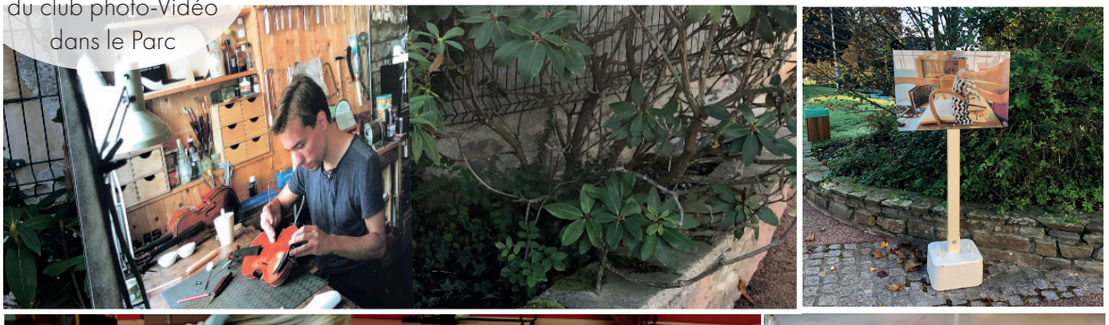

Atelier musical
du RAM

Atelier ABC :
fabrication abris à
hérisson

JE REÇOIS + JE DONNE = ON PARTAGE !

Entretien avec M. LEBOURGEOIS, bénévole de la Banque Alimentaire du Calvados.

Depuis 4 ans, l'opération «calendrier de l'avent inversé» est organisée dans les écoles. Comment la Banque Alimentaire s'est inscrite dans cette action ?

En 2017, Monsieur GUILLEMIN, le Maire de Cormelles le Royal nous a contactés et nous a présenté ce projet de Calendrier de l'Avent inversé. La Banque Alimentaire a tout de suite été d'accord pour être partenaire de cette action pédagogique de solidarité, basée sur l'esprit de partage. Les écoles de Cormelles le Royal ont également été partantes à 100 % pour ce projet. L'idée est de parler de solidarité aux enfants et de promouvoir l'esprit du partage pendant la période des fêtes de fin d'année. Le slogan de l'action résume tout «je reçois + je donne = on partage !» : chaque enfant reçoit un calendrier de l'Avent ainsi qu'un sac visant à recueillir les denrées et produits destinés à être redistribués par la Banque Alimentaire à des organismes pour aider les plus démunis.

Concrètement que fait la Banque Alimentaire ?

Jusqu'alors les bénévoles de la banque alimentaire se rendaient dans les écoles de la commune et sensibilisaient les élèves des classes de petite section jusqu'au CM2. Cette année, COVID oblige, la sensibilisation a été assurée par les enseignants à travers la diffusion d'un film, d'un dessin animé ou d'activités sur la notion de partage fin novembre.

Les enfants qui le souhaitent ont donc rendez-vous le **samedi 12 décembre 2020 de 10h à 12h** sur le parvis de la mairie pour rapporter leur sac et le remettre aux bénévoles de l'association. Cette opération est avant tout éducative. Ce n'est ni une obligation, ni une compétition et chacun est libre de donner ou non, en fonction de ses propres moyens. Le but n'est pas de remplir le sac, mais, symboliquement et pour ceux qui peuvent, de donner à ceux qui n'ont pas assez.

Et nous que pouvons-nous faire ?

Bien sûr, les enfants des écoles comptent également sur les Cormellois pour s'associer à cette opération de solidarité et pour participer à cette collecte. Quoi de mieux que ces fêtes de fin d'année pour s'entraider les uns les autres !

Collecte de la Banque Alimentaire
pour tous les Cormellois
Samedi 12 décembre
de 10h à 12 h devant la mairie

LE COLIS DES SÉNIORS

Comme chaque année, les élus de Cormelles le Royal se rendront au domicile des personnes de plus de 70 ans le samedi 12 décembre à partir de 9h15 pour leur apporter le colis de Noël.

Ils seront accompagnés des enfants du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et respecteront bien entendu les gestes barrières pour protéger nos aînés.

Près de 600 colis seront ainsi distribués.

Ils sont composés de rillettes, de toastinade, d'un bloc de foie gras de canard, d'un vin de pays, de terrines gourmandes, d'une blanquette de canard sauce crémée et ses champignons, d'une gourmandise d'ananas, vanille et rhum, de douceurs chocolatées, de gaufres fines et de chocolats blancs fourrage framboises.

Pour que nos aînés puissent profiter de belles et joyeuses fêtes de fin d'année !

Livraison de jacinthes
à la maison de retraite Madeleine LAMY et au foyer Odette RABO
pour tous les résidents
le 14 décembre prochain

DES SACS SURPRISE

Année 2020, année particulière ...
La Médiathèque ne pouvant pas organiser ses évènements habituels avant les fêtes de fin d'année, elle propose aux enfants d'emprunter des sacs surprises pour préparer Noël à la maison.

Les enfants en fonction de leur âge : 3 à 6 ans, 6 à 8 ans et 9 ans et plus, doivent réserver leur sac surprise : soit par téléphone, mail ou sur place.

Une sélection de livres
Ce seront forcément des vacances de Noël casanières. Alors à l'intérieur du sac surprise, l'équipe de la médiathèque a préparé un assortiment de cinq ouvrages prêtés (livre, DVD, magazines ...) pour passionner les enfants... à la maison. Forcément, cela parlera un peu de Noël mais aussi d'aventures et d'imagination ... tout un programme !

Un kit pour une déco de Noël
D'habitude, un atelier de décoration a lieu au mois de décembre à la médiathèque pour préparer Noël. Cette année, il n'a pas pu être organisé. Alors à l'intérieur du sac, vous trouverez également un kit surprise avec tout le matériel pour préparer un objet déco, concocté et imaginé par les agents de la médiathèque. Vous pouvez également retrouver les kits sur le site internet de la commune pour les réaliser chez vous.

ET APRÈS LES FÊTES ...

Ramassage des sapins
Comme chaque année, les Cormellois peuvent déposer leur sapin usagé dans l'un des trois points de collecte retenus : le parking de la halle des sports, le parking du champ de Foire et le parking du rond-point de Röthlein **du 2 au 22 janvier 2021.**

GUIRLANDE DE NOEL

Décalquer les gabarits ci-dessous et les reporter sur des feuilles de couleurs en papier épais pour une meilleure tenue.
Pour le Père Noël : sur le triangle rouge qui correspond au corps du Père Noël, coller avec du papier couleur chair le visage du Père Noël. Coller ensuite le revers du bonnet au-dessus du visage (en blanc) et la barbe au bas du visage. Coller la moustache sur la barbe. Coller les bras. Pour les jambes, les coller derrière le manteau. Coller le pompon sur le bonnet. Dessiner les yeux et la bouche au feutre noir et le nez en rouge.
Pour le sapin : Reporter le triangle du sapin sur une feuille verte, le pied et l'étoile du sapin sur une feuille marron. Coller le pied sur l'arrière du sapin et coller ensuite l'étoile sur la cime.
Vous pouvez personnaliser vos sapins et le Père Noël en ajoutant gommettes, points avec du feutre blanc, sujets à coller ...
Pour finaliser la guirlande, coller vos sapins et le Père Noël à l'aide de scotch sur une ficelle dorée ou autre.

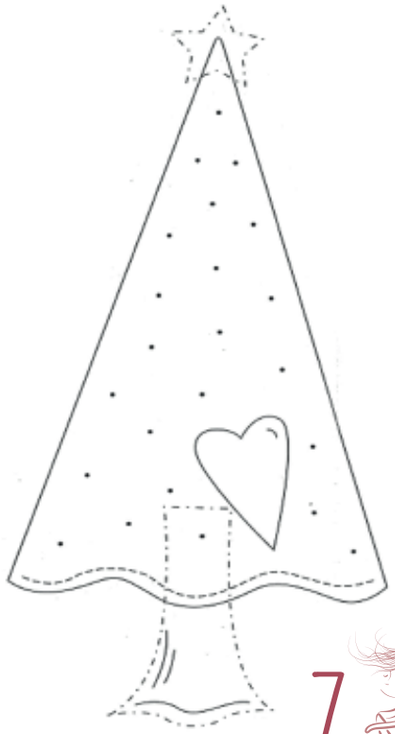

LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS
DES 21 SEPTEMBRE, 12 OCTOBRE ET 16 NOVEMBRE

• Sollicitation d'une aide financière auprès du Département du Calvados dans le cadre du contrat de territoire, au titre de l'année 2020, pour le remplacement de l'éclairage de la salle de tennis de table de la Halle des Sports, d'un montant de 19 979,75€ correspondant à 50 % du coût HT de l'opération.

• Sollicitation d'une aide financière auprès du Département du calvados dans le cadre des aménagements réalisés pour lutter contre l'épidémie de Covid 19, d'un montant de 2 789 €, correspondant à 40 % du coût HT des investissements réalisés par la Commune.

• Signature d'une convention avec le Département du Calvados pour la mise à disposition d'équipements sportifs pour les collégiens.

• Adhésion à l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES) et désignation de M. MZARI-ROSSI comme représentant de la Commune.

• Signature d'une convention de groupement de commande entre la Commune et le CCAS.

• Dénomination de la voie privée qui traverse le quartier des 4 vents « «rue de la Bourdelette».

• Désignation de M. LOUNIS comme représentant supplémentaire de la Commune au conseil d'administration du Comité de Jumelage anglais.

• Adoption du nouveau règlement de l'Accueil de Loisirs qui permet une ouverture à 7 h 30.

• Attribution d'une participation de 832,66 € au Fonds de Solidarité pour le Logement, pour l'année 2020.

• Attribution d'une subvention exceptionnelle de 200 € à la Ligue contre le cancer, afin de respecter les dernières volontés de M. Georges VALLÉE.

• Garantie de 50 % des emprunts de l'association REVIVRE pour l'acquisition de logements rue des Verts Prés et place du Commerce.

• Signature d'une convention avec SOLIHA pour l'organisation de 10 permanences habitat pour un coût de 4 800 € TTC.

• Remboursement à plusieurs personnes d'acomptes versés pour la location de salles communales, suite à l'annulation pour cause de COVID 19.

• Application des nouveaux tarifs de l'accueil de loisirs, du Local Jeunes, de la participation des jeunes aux camps et aux activités du Local Jeunes et de la création d'une cotisation annuelle d'adhésion de 5 € au Local Jeunes à compter du 1er novembre 2020.

• Application des nouveaux tarifs de la restauration scolaire, de la garderie périscolaire à compter du 1er novembre 2020.

• Attribution d'une participation de 15 947,72 € à l'école Saint-Jean.

• Adoption du règlement intérieur du conseil municipal.

• Sollicitation d'une subvention de 8 000 € auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles dans le cadre du dispositif de soutien exceptionnel aux libraires de proximité.

• Attribution de subventions exceptionnelles au Centre Communal d'Action Sociale de :
o 3 000 € (Comité de jumelage anglais)
o 8 693 € (Comité des Œuvres Sociales du personnel communal) pour respecter leur décision de restituer les subventions de fonctionnement qui leur avait été allouées par la commune, par solidarité dans le cadre de la pandémie.

• Attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'Association Départementale des Maires des Alpes-Maritimes, suite à la catastrophe provoquée par la tempête Alex dans ce département.

• Attribution d'une subvention exceptionnelle dans le cadre du passeport découverte, d'un montant de :
o 95 euros à l'ESC Football
o 125 euros à la Gymnastique Volontaire
o 280 euros à l'ASC Tennis de Table
o 70 euros aux Sentiers de l'Orée
o 60 euros à Handball Cormelles le Royal
o 280 euros à Corm'ella Danse.

• Garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 451 566,00 euros souscrit par la SA HLM CDC HABITAT SOCIAL auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 12 logements dans le cadre du projet des 4 vents.

• Avis favorable à la demande d'autorisation environnementale présentée par la SARL SAINT-MARTIN pour la régularisation administrative d'entrepôts de stockage de matières combustibles sur les communes de Mondeville et Grentheville.

• Délibération de principe pour le remboursement aux conseillers municipaux des frais de garde ou d'assistance aux personnes âgées, handicapées...

• Adoption des différents tarifs communaux de l'année 2021.

• Signature de l'avenant à la convention d'origine à intervenir entre la Commune et l'association Les Amis de Madeleine Lamy pour le versement d'une participation de 45 000 € pour l'année 2021.

• Adoption de la décision modificative n° 1 qui a pour objet d'ajuster les comptes de la section de fonctionnement et de la section d'investissement du budget ville :
o en recettes et dépenses de fonctionnement - 27 000 €
o en recettes et dépenses d'investissement 99 000 €.

• Attribution de subventions de 40 € à la MFR de Balleroy et de 240 € au CFA du bâtiment pour l'accueil de jeunes Cormellois.

• Attribution d'une subvention de 100 € à Médecins sans frontières.

• Attribution d'une subvention de 1 000 € au Secours Populaire.

• Information dans le cadre de l'affaire qui opposait la commune aux consorts Scancar. La commune est condamnée à leur verser la somme de 8 500 euros dont 1 500 euros au titre des frais de procédure. En outre, la Commune, à compter du 2 décembre 2020, n'a plus le droit de louer la salle de l'Orée du Bois après 23 heures (à des particuliers ou aux associations), sauf si un agent de sécurité reste présent pendant toute la durée des festivités.

DE NOUVEAUX TARIFS MUNICIPAUX

Le 12 octobre dernier, le Conseil Municipal a voté les nouveaux tarifs des services municipaux. Ils sont appliqués depuis le 1er novembre 2020. Décryptage de cette refonte tarifaire.

Depuis de nombreuses années, le choix de la commune est de permettre au plus grand nombre d'accéder aux offres de loisirs et d'accueil (garderies, accueil de loisirs, local jeunes...), notamment en proposant des tarifs modulés selon les ressources des familles et en ne facturant pas le prix total de ces prestations.

Les conditions de la CAF

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados alloue chaque année des subventions pour le fonctionnement des services à destination de la jeunesse. Ces subventions représentent environ 10 % du coût de fonctionnement des structures. Pour continuer à toucher ces aides, de nouvelles conditions ont été exigées, cette année, par la CAF : mise en place d'une tarification modulée, modulation à minima de 1 € par tranche, aucun tarif supérieur à 20 € la journée y compris pour les tarifs extérieurs (sauf pour les camps), interdiction de la gratuité .... Ces nouvelles prescriptions ont obligé la Commune à revoir ses tarifs.

Des tranches réétudiées

Afin de répondre aux exigences de la CAF et de correspondre au plus près aux tarifs précédents, le Conseil Municipal a décidé de créer 4 tranches de quotient familial pour les Cormellois et d'uniformiser les tarifs des structures jeunesse (accueil de loisirs et Local Jeunes) et les tarifs de la cantine et de la garderie.

Les tarifs des structures jeunesse

Les activités Local Jeunes étaient subventionnées à hauteur de 85% par la Commune et jusqu'alors la participation financière des jeunes s'élevait à 50 % du prix de la sortie. Dorénavant, les familles cormelloises aux revenus les plus élevés paieront au maximum 55 % des sorties et les plus modestes 35 %. La participation de la commune augmentera donc.
Les tarifs de l'accueil de loisirs ont été également revus mais ils restent quasiment les mêmes que ceux proposés auparavant, voire diminuent, par exemple pour les journées avec repas.

La cantine de l'école élémentaire de la Vallée

Les tarifs cantine et garderie

Concernant la cantine, les tarifs ont été modifiés du fait du nouveau marché d'appel d'offres pour lequel la société CONVIVIO a été retenue. Dans ce marché, la commune avait l'obligation de respecter la loi Egalim qui prévoit un repas bio et végétarien par semaine. La commune a également souhaité continuer à proposer une formule complète aux enfants (entrée, plat avec féculent et légumes, fromage et dessert). Enfin, les élus ont ajouté dans le marché une exigence de qualité supérieure pour les repas servis. Ces trois nouveaux critères ont conduit à une augmentation du prix du repas par le prestataire d'environ 20 %. Les élus ont fait le choix de ne pas reporter cette augmentation aux familles dans sa totalité. Ainsi, l'augmentation des tarifs est au maximum de 0,44 centimes par repas, soit 15 % pour les plus hauts revenus. Concrètement, les Cormellois paient au minimum 12 % pour les quotients familiaux les plus faibles et au maximum 72 % du service restauration scolaire. Le reste, de 28 à 88 % est financé par la commune.

Ces nouveaux tarifs ont été travaillés dans le but de garantir une certaine justice sociale, une plus grande équité des familles dans l'accès aux services à destination de la jeunesse cormelloise.
Là, est aussi l'Esprit Cormellois !

HOMMAGE À GEORGES VALLÉE

Conseiller municipal et Maire-Adjoint de la commune pendant trente sept ans, Georges VALLÉE nous a quittés en août dernier. Dans l'équipe de Bernard OBLIN, il a été de nombreuses années Maire-Adjoint délégué au logement et représentant de la commune au SIVOM des Trois Vallées, participant ainsi au développement de la Commune.
Très actif, il aimait particulièrement les gens et la convivialité avec son engagement au Club de Tennis Cormellois, autour des chants de son groupe de chorale ou lors de ses compétitions de golf.
Jusqu'au bout, il a souhaité oeuvrer pour les autres. Lors de son inhumation, des dons étaient collectés pour la lutte contre le cancer. La commune a souhaité participer à ses dernières volontés en versant une subvention exceptionnelle à la Ligue Contre le Cancer en septembre dernier.
Pour toutes ces années passées à leur service, les Cormellois vous remercient Georges.

LES QUATRE VENTS

A la limite de la ville de Caen, au niveau du boulevard Raymond Poincaré, le programme «Le Parc des 4 Vents» est actuellement en construction.

En juin 2015, les communes de Caen et de Cormelles le Royal ont donné leur accord au bailleur la Plaine Normande pour engager une réflexion sur l'aménagement d'un foncier sur cet espace situé sur les deux communes. Le projet a été finalisé en octobre 2018 pour la construction de 52 logements.

L'aménagement de l'espace

Ce projet d'aménagement prévoit la construction de 4 collectifs de 40 appartements et de 12 constructions individuelles. Le parti pris architectural prévoit une réduction de l'emprise au sol des bâtiments pour donner une respiration au projet et permettre de dégager un coeur d'ilot vert au centre de l'aménagement.

Pour la réalisation de l'opération, la commune de Cormelles le Royal a vendu une parcelle de 4 036 m² au prix forfaitaire de 200 700 € HT. Ainsi, sur les 52 habitations, les 12 logements individuels seront situés sur le territoire de notre commune, autour d'une nouvelle voie privée appelée rue de la Bourdelette.

Les logements

Les appartements seront constitués de six 2 pièces, dix-neuf 3 pièces, quatorze 4 pièces et d'un 5 pièces et pour les maisons individuelles il y a aura huit 4 pièces et quatre 5 pièces. Ces habitations seront toutes mises à la location et permettront de répondre aux demandes de logements de familles avec enfants sur ce secteur.

Des services innovants seront proposés aux locataires :

• pour être acteur dans la gestion de leurs consommations en eau, électricité, chauffage avec la mise en place d'un système de comptage différencié via notamment une application

• pour contrôler la qualité de l'air dans leur logement : température, hygrométrie...

• Pour avoir accès à une plateforme de services de proximité à l'échelle de la résidence de type baby-sitting, prêt de matériel ... et autres offres de service entre voisins ou à l'échelle du quartier.

Le planning

Les travaux ont déjà commencé depuis le début de cet été et devraient se terminer fin 2021 pour un emménagement des locataires en 2022.

Construction du projet immobilier «Les quatre vents»

COUPS DE POUCE DU DÉPARTEMENT

Une aide pour les jeunes diplômés

Dans un contexte de crise sanitaire et économique, le Département du Calvados donne un coup de pouce aux jeunes diplômés Calvadosiens en recherche active d'emploi.

Cette aide financière est de 250 euros et ne peut être demandée qu'une fois. Si vous êtes éligible, un chèque vous sera adressé à votre domicile.

Ce soutien est réservé exclusivement aux jeunes diplômés entrant dans la vie active et remplissant des critères spécifiques

Pour bénéficier de ce dispositif, déposez votre demande en ligne **avant le 13 décembre 2020**

Tous les renseignements sur www.calvados.fr

Une aide avec des chèques solidaires

Une aide exceptionnelle est également dédiée aux Calvadosiens touchés par une baisse de revenus générée par la crise sanitaire (chômage partiel non compensé, perte de revenus, fermeture administrative ...)

Pour bénéficier de ce dispositif, déposez votre demande en ligne **avant le 24 décembre 2020**

Tous les renseignements sur www.calvados.fr

QUESTIONNAIRE POUR LES CORMELLOIS RETRAITÉS

à transmettre au CCAS de Cormelles le Royal - 20 rue de l'Eglise 14123 CORMELLES LE ROYAL

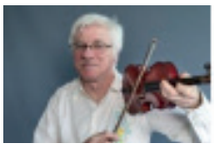

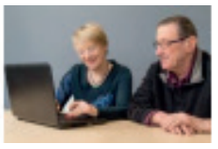

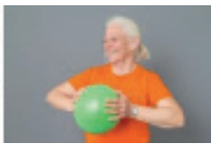

QUESTIONNAIRE

Vous êtes Calvadosien et retraité ? Le Département du Calvados est attentif à votre quotidien et vous sollicite pour mieux vous connaitre et toujours être au plus proche de ses habitants. Ce questionnaire anonyme vous prendra quelques minutes.

I. MIEUX VOUS CONNAITRE

1.1. Comment occupez-vous votre temps libre ? (plusieurs réponses possibles)

◻ Télévision	◻ Radio	◻ Jardinage	◻ Bricolage	◻ Musique
◻ Cuisine	◻ Couture/tricot	◻ Lecture	◻ Cinéma	◻ Shopping
◻ Informatique	◻ Voyages	◻ Activité artistique	◻ Travaux	◻ Sport
◻ Balades	◻ Sorties	◻ Petits enfants	◻ Famille	◻ Amis
◻ Petits emplois	◻ Bénévolat	◻ Animaux de compagnie		

◻ Autre, précisez : .....

1.2. Avez-vous dû arrêter certaines activités quotidiennes ou de loisirs parce que vous n'étiez plus en capacité de les faire ou d'y accéder ?

◻ Oui ◻ Oui et j'aimerais pouvoir les reprendre ◻ Non

1.3. A votre domicile : (plusieurs réponses possibles)

Vous avez déjà été sujet à : ◻ Des démarchages frauduleux ◻ Des chutes/Accidents ◻ Non

Vous avez des difficultés pour : ◻ Vous déplacer ◻ Réaliser votre ménage
◻ Aucune de ces deux activités

1.4. Etes-vous équipé en : (plusieurs réponses possibles)

◻ Télévision	◻ Radio	◻ Téléphone portable/mobile (Smartphone)	◻ Tablette
◻ Ordinateur	◻ Connexion Internet (WIFI)	◻ Non, pas d'équipement	

1.5. Conduisez-vous ?

◻ Oui, j'ai mon propre véhicule	◻ Non, je n'ai pas de véhicule /permis
◻ Oui, mais je n'ai plus de véhicule	◻ Non, je n'étais plus à l'aise au volant
	◻ Non, arrêt temporaire (raison de santé)

1.6. Avez-vous des soucis de santé : (plusieurs réponses possibles)

◻ Difficultés liées au sommeil	◻ Mal de dos	◻ Arthrose	◻ Baisse d'audition
◻ Troubles alimentaires	◻ Diabète	◻ Allergies	◻ Baisse de la vue
◻ Problèmes cardio-vasculaires	◻ Pathologie respiratoire		◻ Hémophilie
◻ Handicap physique et/ou moteur	◻ Troubles de la mémoire		◻ Autre : .....

1.7. Pour vous, quelles sont les démarches administratives difficiles à réaliser, à comprendre ou à connaître ? (plusieurs réponses possibles)

◻ Anticiper la transmission de son patrimoine	◻ Gestion budgétaire
◻ Employer une personne en emploi direct	◻ Préparer sa retraite
◻ Accéder à des soins de santé	◻ Gérer ses assurances
◻ Directives anticipées / Personne de confiance	◻ Déclarer ses impôts
◻ Mesure de protection juridique (tutelle, curatelle...)	◻ Démarches en ligne (sur Internet)
◻ Envisager des travaux d'aménagement du logement	◻ Préparer ses obsèques
◻ Rechercher un logement adapté à mes besoins (ou à ceux de mon proche)	

II. INFORMATION ET PREVENTION

2.1. Dans quel(s) domaine(s) pensez-vous avoir besoin d'informations pour bien vieillir ou faciliter votre quotidien ?

2.2. Pour quelles thématiques souhaiteriez-vous bénéficier d'un temps d'information ou de prévention ?(plusieurs réponses possibles)

SANTE :	◻ Vue	◻ Audition	◻ Mémoire	◻ Nutrition	◻ Addictions
	◻ Respiratoire		◻ Cardiovasculaire	◻ Maux du dos	◻ Sommeil
	◻ Mal être/Dépression		◻ Arthrose	◻ Allergies	◻ Podologie
	◻ Remèdes naturels		◻ 1ers secours	◻ Sport adapté	◻ Pollution

MOBILITE :	◻ Code de la route	◻ Conduite ◻ Vélo
	◻ Transports en commun	◻ Alternatives à la conduite

HABITAT	◻ Matériel d'aide à l'autonomie (barre d'appui, siège de douche...)	
& CADRE DE VIE :	◻ Aménagement du domicile	◻ Accidents domestiques
	◻ Economies (en énergie, etc.)	◻ Astuces écologiques

BIEN-ETRE & LIEN SOCIAL :	□ Gestion du stress	□ Activité physique
	□ Réaliser ses produits naturels	□ Thérapie par l'animal
	□ Activité avec les plus jeunes	□ Vie du quartier/bénévolat
	□ Lutte contre l'isolement	
	□ Relation / vie de couple après le passage à la retraite	

NUMERIQUE :	□ Initiation à l'informatique (ordinateur, tablette)	
	□ Initiation au smartphone	□ Réseaux sociaux
	□ Pièges de la consommation	□ Sécurité en ligne
	□ Présentation des technologies innovantes	

DEMARCHES ADMINISTRATIVES :	□ Préparer sa retraite	□ Démarches en ligne
	□ Transmettre son patrimoine	□ Demande d'EHPAD
	□ Employer une personne à son domicile	

SOUTIEN AUX AIDANTS :	□ Solutions et temps de répit	□ Partage d'expériences
	□ Suivi auprès d'un psychologue	□ Groupes de parole
	□ Connaissance des aides et des services de soutien	
	□ Informations sur les maladies liées à l'âge	

2.3. Seriez-vous prêt(e) à participer financièrement pour bénéficier d'une action de prévention ?

□ **Oui** □ **Oui, selon la thématique** □ **Non**

Si « Oui » ou « Oui, selon la thématique », merci de préciser :

□ **Dans la limite de 5€** □ **Dans la limite de 10€** □ **Plus de 10€**

2.4. Quels formats vous intéressent le plus ?

Nombre de participants :	□ **Petit groupe**	□ **Grande réunion**	□ **En individuel**
Format :	□ **Demi-journée**	□ **Journée complète**	□ **Sur plusieurs dates**
Modalité :	□ **En présentiel**	□ **A distance**	

2.5. Aimeriez-vous participer à la conception d'une action, d'un évènement ou d'une initiative locale sur votre temps libre ?

□ **Oui, totalement** □ **Oui, pourquoi pas** □ **Non, merci**

III. ETRE AIDANT

Etre aidant c'est accompagner quotidiennement un proche qui perd de l'autonomie : pour le soutien administratif, les déplacements, les courses, ou dans les actes essentiels de la vie.

3.1. En tant qu'aidant : (plusieurs réponses possibles)

Vous avez besoin de mieux connaitre : ▫ La maladie et son évolution ▫ Les aides possibles
▫ Les services et structures à contacter

Vous avez besoin de : ▫ Documentation ▫ Ecoute ▫ Répit ▫ Relais professionnels

3.2 Si vous aviez une baguette magique, que souhaiteriez-vous pour améliorer votre quotidien ?

VOTRE PROFIL :

Vous êtes :	Votre âge :	Vous vivez :	Votre situation :
▫ Un homme ▫ Une femme	..... ans	▫ Seul(e) ▫ En couple ▫ Hébergé(e) chez un proche ▫ Autre :	▫ A la retraite, depuis .... ans ▫ En activité professionnelle ▫ Bénévole

Votre (précédente) catégorie socio-professionnelle :

▫ Exploitants agricoles ▫ Professions intermédiaires
▫ Artisans, commerçants et chefs d'entreprise ▫ Employés et ouvriers
▫ Cadres et professions intellectuelles supérieures ▫ Sans activité professionnelle

Code postal et commune de résidence :

__/__/__/__/__/ .....

Vous avez connaissance du CLIC et de ses missions : ▫ Oui ▫ Vaguement ▫ Non

Vous avez déjà participé à une action de prévention du CLIC : ▫ Oui ▫ Non

Vous recevez l'Agenda Séniors : ▫ Par mail ▫ Par voie postale ▫ Non

Le Département du Calvados vous remercie de votre participation.

clic Calvados LE DÉPARTEMENT

DES AIDES AUX ENTREPRISES

Depuis mars 2020 et face à l'impact de la crise de la Covid-19 sur l'économie, la région Normandie, Caen la mer et son agence de développement économique Caen Normandie Développement ont renforcé l'accompagnement des entreprises en les aidant notamment à activer les dispositifs d'aide adaptés à leurs besoins.

Pour les entreprises et les commerces touchés par la pandémie, une aide gouvernementale est possible. **Contactez les services de l'Etat au 02 31 38 42 96 ou au 02 31 38 42 98.**

Une aide au loyer par Caen la mer
Depuis le 29 octobre 2020 et les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, la situation économique des entreprises est de nouveau très fortement impactée. Dans ce contexte si perturbé, la Communauté urbaine Caen la mer, consciente des grandes difficultés rencontrées par les dirigeants d'entreprises, a décidé d'apporter de nouveau son soutien en mobilisant 2,5 millions d'euros dans le cadre d'une aide au paiement des loyers. Plus de 2 500 entreprises sont concernées.

Qui sont les bénéficiaires de cette aide au loyer ?
Seules les entreprises ayant subi une fermeture administrative depuis le 30 octobre 2020 sont éligibles. L'entreprise doit par ailleurs répondre aux différents critères détaillés pour prétendre à l'attribution de cette aide : être inscrite au Registre du Commerce ou au Répertoire des métiers, avoir son siège social sur le territoire de Caen la mer ....
Il est donc essentiel, avant de déposer un dossier auprès de Caen la mer, de bien vérifier son éligibilité. Pour cela, le règlement de l'aide ainsi qu'une page « Foire Aux Questions » sont accessibles sur le site internet **www.caennormandiedeveloppement.fr.** Les entreprises peuvent, si elles ne trouvent pas les réponses à leurs questions, contacter **Caen Normandie Développement au 02 31 25 45 90 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.**

Quelle forme prend cette «aide au loyer» ?
L'aide proposée par la Communauté urbaine Caen la mer consiste donc à verser une subvention unique à hauteur d'un mois de loyer, plafonnée à 1 000 € par entreprise. Cette subvention est versée en une fois. Un seul dossier par entreprise peut être déposé, quel que soit le nombre d'établissements.

Comment et où déposer son dossier ?
Caen Normandie Développement, agence de développement économique de Caen la mer, est en charge du traitement des demandes. Les entreprises peuvent déposer leur dossiers sur le site **www.caennormandiedeveloppement.fr jusqu'au 31 janvier 2021, dernier délai.**

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

CONCOURS PHOTO

Le CAUE du Calvados est heureux de vous annoncer le lancement de son concours photo #monpaysageconfiné.
Que voyez-vous de votre fenêtre ? Quel paysage vous entoure ? (Re)Faites connaissance avec l'identité paysagère du Calvados...
A destination de tous, ce concours se déroule uniquement sur les réseaux sociaux Facebook ou Instagram jusqu'au 6 janvier 2021.
Soyez créatifs et mettez en valeur les paysages de notre département !

Prenez une photo et postez-la sur votre compte Facebook ou Instagram avec le hashtag #monpaysageconfiné @caue-calvados (instagram) ou @CAUE du Calvados (Facebook) + une légende + le lieu de la prise de vue.
Retrouvez le règlement en ligne sur le site internet CAUE du Calvados .
A gagner :
- 1er prix : 400 €
- 2ème prix : 200 €
- 3ème prix : 150 €
- Prix des internautes : 50 €

MARINE NATIONALE

La marine nationale recrute et forme des jeunes de 16 à 30 ans de la 3ème à Bac +5.
Tous les renseignements sur www.etremarin.fr

LES INFORMATIONS OFFICIELLES

Depuis la fin de l'été, un panneau lumineux a été installé sur le côté gauche extérieur de la mairie, il permet à tous les Cormellois de consulter toutes les informations officielles qui doivent être affichées en mairie.

Ce panneau permet aux Cormellois d'accéder facilement à la réglementation et à l'affichage légal de la Commune. Facile d'utilisation avec son écran tactile, il vous suffit d'effleurer sa surface pour accéder au menu des informations.

Les informations légales

Elles sont regroupées autour de 9 thèmes :

- l'urbanisme où l'on peut consulter : les déclarations préalables, les permis de construire, les permis d'aménager, les arrêtés divers, le PLU (Plan Local d'Urbanisme)
- la réglementation des services de l'Etat : chasse, pêche et nature et divers (sécheresse ..)
- les élections
- l'état civil : la publication des bans
- l'intercommunalité : les informations de Caen la mer, du SIVOM des Trois Vallées ...
- les enquêtes publiques
- le conseil municipal : les délibérations, les comptes rendus, l'ordre du jour du prochain conseil municipal
- les décisions municipales : les arrêtés permanents et temporaires (travaux, occupation du domaine public ...)
- la rubrique divers : analyse d'eau, liste des pompes funèbres, la liste des représentants syndicaux ...

Si vous êtes intéressé(e) par une information particulière, vous avez la possibilité de renseigner votre adresse mail et de transmettre le document correspondant directement sur votre boite personnelle.

Les informations pratiques

Ce panneau permet également d'avoir accès au plan de la commune et d'aller consulter le site internet de la commune et toutes les informations qui s'y trouvent. Le panneau diffuse également des informations générales en continu sur l'écran d'accueil : météo ... Il se met en veille de 21 h 00 à 7h00, il vous suffit alors de passer à proximité pour l'allumer.

Attention au monoxyde de carbone ! Adoptez les gestes simples de prévention pour éviter l'intoxication ...
Afin de renforcer la lutte contre les intoxications par le monoxyde de carbone, l'ARS Normandie lance une campagne de communication qui vise à rappeler les principaux gestes de prévention www.normandie.ars.sante.fr.

MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications accidentelles par le monoxyde de carbone (CO) concernent chaque année environ 1 000 foyers et plus de 3 000 personnes, et une centaine de décès en France. Il demeure encore aujourd'hui un véritable problème de santé publique.

Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Que faire en cas d'intoxication ?

- Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres
- Evacuez au plus vite les locaux et bâtiments
- Appelez les secours (112 n° d'urgence européen - 18 Pompiers - 15 SAMU)
- Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.

BIEN VIVRE ENSEMBLE
OU PETIT BILLET D'HUMEUR

Vivre ensemble : tout le monde en convient mais c'est parfois difficile à réaliser !

Quand la voisine de droite laisse toute la journée traîner ses poubelles parce qu'elle a sorti une fois encore son container au mauvais moment ! Que le voisin de droite pour être au plus près de son entrée, a garé pour la énième fois sa voiture devant notre portail ! Que les jeunes d'en face, reçoivent leurs amis à toute heure et que chacun repart joyeusement ... trop joyeusement au beau milieu de la nuit !

On se dit que pourtant il suffirait de petites choses au quotidien pour contribuer au bien vivre ensemble !

- **Je sors mes poubelles (ordures ménagères, bacs jaunes, encombrants) la veille au soir car les équipes de ramassage passent souvent très tôt le matin.**
- **Je me gare devant mon domicile en respectant les places de stationnement**
- **Je respecte le silence du quartier la nuit**
- **Je ramasse les déjections de mon chien.**

LA MÉDIATHÈQUE SE RÉINVENTE
À L'HEURE DU CONFINEMENT

Répétition vidéo par l'équipe de la médiathèque

Avec les périodes de confinement et de déconfinement et les conditions d'accueil qui sont régulièrement modifiées, l'équipe de la Médiathèque a décidé de proposer de nouveaux services pendant cette époque mouvementée.

Les agents de la médiathèque ont proposé des échanges numériques, fait du portage, du drive .... Ils ont innové pour continuer à maintenir le lien avec leurs adhérents. Ces services ont été très appréciés et pourraient être amenés à perdurer dans le temps en tant que nouveaux services de la Médiathèque.
Alors si vous n'avez pas le temps ou la possibilité de fréquenter assiduement la structure, présentation de ces nouveautés «made in Médiathèque Cormelles le Royal».

Le biblio-drive
Mis en place dès le mois de juin pour le déconfinement, ce nouveau service continue de fonctionner pour tous les Cormellois. Il vous suffit de réserver des documents par mail, téléphone ou sur le catalogue en ligne bibliotheques.caen-lamer.fr puis de fixer un rendez-vous avec les services de la médiathèque (mail ou téléphone) et de venir chercher vos documents qui auront été préparés en amont.

Les sacs et kits surprises
Les explications se trouvent page 7 dans la rubrique Noël.

Les histoires à écouter à la maison
En ce moment, il n'est pas possible d'organiser les histoires à écouter pour les petits et les grands dans la structure, l'équipe vous propose de retrouver l'histoire «Noël de sapin» en vidéo sur le site internet de la commune et de la médiathèque pour pouvoir en profiter à la maison. D'autres histoires seront ainsi filmées, si les lectures ne pouvaient plus être organisées à la médiathèque.

Les histoires de la Médiathèque sur cormellesleroyal.fr

Noël de Sapin de Michel Gay

L'aventure d'un sapin de noël destiné à décorer nos intérieurs. Son rêve... revoir les étoiles, de vraies étoiles...
Livre raconté par les agents de la Médiathèque pour les 3-4 ans

LES AUTRES ACTIVITÉS

Histoires pour les tout-petits (moins de 3 ans)
Mercredi 13 janvier 2021 à 10h30
Exploration sensorielle dans un univers Snoezelen avec Christelle, responsable du RAM
Mercredi 20 janvier 2021
« Bien au chaud... »
Mercredi 10 février 2021
« Histoires et comptines »
Mercredi 17 mars 2021
« Kamishibaï » (un théâtre et des histoires)

Histoires à écouter (pour les 3/7 ans)
Mercredi 27 janvier 2021 à 10h30
« J'aime le froid !»
Mercredi 17 février 2021 à 10h30
« des histoires à dormir debout »
Mercredi 24 mars à 10h30
Kamishibaï (un théâtre et des histoires)

Portage de livres, DVD, magazines à domicile pour les personnes qui ont des difficultés à se déplacer à la médiathèque
jeudi 10 décembre, 7 janvier, 4 février et 11 mars

ET SI ON N'EST PLUS CONFINÉS

La Nuit de la lecture

Samedi 23 janvier 2021

Créée en 2017 par le ministère de la Culture pour célébrer, le temps d'une soirée et de manière festive, le plaisir de lire, la Nuit de la lecture a su conquérir, au fil de ses éditions, tous les publics et s'assurer un succès populaire.
En 2021, la manifestation poursuit son développement et se transforme en «Nuits de la lecture» autour du thème « Relire le monde ». Grâce à la lecture, il est en effet possible, après cette période de confinement, de réinventer et de réenchanter le monde, de voyager de manière immobile, de partir à la découverte d'autres horizons, et de rêver à d'autres aventures.
Pour cette occasion, la médiathèque sera ouverte jusqu'à 20h avec au programme :

- à 17 h00 : des histoires pour les 0-4 ans à écouter en chaussons et en pyjamas : durée 30mn
- à partir de 18h00 : une escape Game en famille (pour les enfants 8-11 ans)
- à 19h15 l'apéro du soir et en grignotant un quiz sera proposé pour les grands.

Lors de cette nuit de la lecture, les deux derniers livres du Prix Yaka'Lire seront à découvrir.

Plus d'infos et inscriptions : début janvier sur le site internet de la médiathèque https://bibliotheques.caenlamer.fr ou directement à la médiathèque.

Février 2021 : le mois du jeu

Jeux de société, jeux vidéo, jeux d'écriture, jeux de lecture .... seront déclinés tout le mois de février à la médiathèque avec plusieurs temps forts dans le mois.

Un rendez-vous «Jeux tu écris»

Mercredi 10 février de 14h à 16h30

Dans le cadre du Prix des bookineurs pour les 8-11 ans, un après-midi est organisé pour s'amuser jeux d'écriture et jeux de société, jeux pour découvrir le Prix des bookineurs, fabriquer un mini-livre, dessiner et goûter avant de partir.
Pour rappel : le prix des bookineurs ce sont 5 livres à lire d'octobre à mars avec un vote en mars pour désigner le livre le plus apprécié.

Un après-midi escape game

Mercredi 31 mars de 14h à 16h30

Le gagnant du prix des bookineurs sera dévoilé à l'issue de cet après-midi récréatif.

Théâtre

«Nous sommes tous des étoiles»

Vendredi 5 février à 20h00

Fresque vivante et libre sur la vie, l'amour, l'autre et le rock and roll
Avec Jean-Michel Trotoux et Elodie Huet et le Foyer des basses Landes de Condé en Normandie .

DES MASQUES
POUR LES PETITS CORMELLOIS

Pendant ce deuxième confinement, les écoles sont restées ouvertes et le masque est devenu obligatoire pour les élèves à partir de 6 ans. Les élus de Cormelles le Royal ont souhaité commander des masques pour que tous les enfants soient équipés correctement pour les mois à venir.

Une distribution de masques avait été réalisée pour tous les Cormellois avant la fin du confinement en mai dernier. Avec ce deuxième confinement, les enfants sont également concernés. Les services municipaux ont donc commandé plus de 500 masques pour les jeunes écoliers du CP au CM2.

Une fabrication locale

Pour l'achat de ces masques, M. le Maire a souhaité faire appel à une entreprise locale «Grandis» située à Saint Pair-sur-Mer dans la Manche. Cet atelier de couture spécialisé dans le luxe s'est recyclé avec la crise de la COVID dans la réalisation de masques en tissus.

Les élèves de la classe de CM1 de Mme CAZARD à l'école de la Vallée

Distribution de masques dans la classe de CM2 de Mme BONDIGUEL au Groupe scolaire des Drakkars

Bien que les délais de réalisation soient un peu plus long, les masques achetés sont en tissu lavable (50 fois) de qualité supérieure. Ils ont été achetés pour un montant total TTC de 2 776 euros.

Une distribution dans les écoles

Ils ont été livrés dans les écoles le 30 novembre dernier par M. le Maire et Mme Isabelle GERME, Maire-Adjoint déléguée aux affaires scolaires et ont été remis aux 254 élèves concernés de l'école de la Vallée et du Groupe Scolaire des Drakkars. Chaque élève s'est donc vu remettre deux masques et une notice explicative.

Un recyclage programmé

De plus en plus de masques usagés trainent dans nos poubelles. La commune

Distribution de masques à l'école de la Vallée

de Cormelles le Royal va mettre à disposition prochainement, dans les locaux de la mairie mais aussi dans les écoles et dans d'autres espaces publics (médiathèque, accueil de loisirs...) des boites de récupération pour le recyclage des masques en tissu et en papier.

ENQUÊTE A L'ACCUEIL DE LOISIRS

Par un jour bien sombre de vacances, Elona, Camille, Lenny, Titouan, Tom, Mathéo, Appoline, Inaya, Mélissa et Lylie, les «agents du FBI cormellois», accompagnés de leur chef officier Romain ont été appelés à l'accueil de loisirs : un crime odieux a été commis, c'est à eux de mener l'enquête pour retrouver le coupable.

Enfermés dans le dortoir des petits, nos détectives amateurs doivent trouver les indices qui ont été disséminés dans la pièce et qui leur permettront de démasquer le coupable. A l'aide de messages codés, d'objets cachés, cette fine équipe a réussi à dénouer l'intrigue après 45 minutes de recherches intensives. Cet «escape game» est venu clôturer une première semaine de vacances d'automne des 9/12 ans, qui a été bien remplie autour du thème «enquête policière» : décoration, sortie au lasergame, sport de lutte, rallye photo ...

Elona, Camille, Lenny, Titouan, Tom, Mathéo, Appoline, Inaya, Mélissa, Lylie et Romain, leur animateur

Pendant cette première semaine de vacances, les autres groupes de l'accueil de loisirs se sont retrouvés quant à eux autour des thèmes «Le monde des rêves» pour les 3/5 ans avec une sortie à Royal Kids et «Jurassic Park» pour les 6/8 ans avec une sortie au Paléospace de Villers sur Mer.

COVID : ON S'ADAPTE AU LOCAL JEUNES

Sortie bowling pendant les vacances d'Automne

Avec le port du masque et les confinements, il a été difficile pour les jeunes de fréquenter le local cette année. Bien qu'ils aient pu se réunir lors de certaines vacances scolaires, il n'a pas été aisé pour eux de se retrouver et de créer des liens. Le local Jeunes leur propose donc un nouveau service d'activités à distance.

DISCORD ? Si vous avez un jeune adolescent à la maison, vous en avez assurément entendu parler : ce réseau social est au coeur de leur communication !

Le Local Jeunes leur propose donc de se regrouper sur cette application et organise des jeux (blind tests, pictionnary, loups garous ...), des activités (tous en cuisine version M6 ...), des moments d'échanges et de tchatche... pour ne plus être seul(e) pendant cette période difficile et continuer à partager de bons moments avec ses amis.

Pour pouvoir participer à ces activités, il suffit pour les jeunes de 11 à 18 ans de s'inscrire au Local Jeunes au 06.17.45.37.50.

L'ÉCOLE DE BADMINTON

Le Club de Badminton Cormellois a fait sa rentrée 2020 / 2021 avec de nouveau pour la deuxième année consécutive le label «Ecole Française de Badminton 1ère étoile» décerné par la Fédération Française de Badminton.

Ce label signifie que le club cormellois réserve un accueil de qualité aux jeunes de 6 à 17 ans dans des créneaux spécifiques par âge et par niveau et que l'encadrement des séances est assuré par des éducateurs diplômés. L'Ecole de Badminton permet aux jeunes de progresser et de participer à leurs premières compétitions.

Des séances spécifiques

Tous les mercredis après-midis, les enfants se retrouvent de 17h00 à 18h30 au gymnase de l'Orée du Bois autour de William, entraîneur agréé et de Patricia, bénévole du Club pour des séances d'apprentissage. L'objectif du Club est d'améliorer les prestations pour les enfants et développer petit à petit cette école de badminton pour amener les enfants à la compétition tout en veillant à leur épanouissement. Bien sûr, cela nécessitera pour le club de trouver des encadrants parmi les parents et les bénévoles pour organiser des rencontres.

École de badminton 2020-2021

Une section ados à développer

Les adolescents s'entraînent actuellement avec la section adultes les vendredis soirs à partir de 18h30 à la Halle des Sports. Le Club souhaite accueillir plus de jeunes sur ce créneau.

Votre enfant ou ado souhaite faire du badminton. Inscriptions et renseignements au 06.32.21.24.58.

L'actualité du Club

Le Club organisera dans le courant de l'année deux manifestations :

- Cormibad : une rencontre amicale avec un autre club à Cormelles le Royal
- Une soirée nocturne : du badminton pour s'amuser et pour accueillir les nouveaux adhérents avec bandes et volants lumineux à la Halle des Sports, un vendredi soir.

MERCI A VOUS MME ET MM. LES PRÉSIDENTS

Les élus de Cormelles le Royal tiennent à remercier les associations cormelloises qui participent au dynamisme de la commune et à travers elles les Présidents d'associations.

Nous avons une pensée particulière pour les présidents qui se sont engagés fortement ces dernières années et qui ont passé le flambeau en 2020 : Mme Claude FREMIN, qui était Présidente du Comité de Jumelage Allemand depuis 2017, M. Christophe CUBIZOLLES, Président de l'ESC Football depuis 2018 et M. Marc LARGEMENT, qui était Président du Royal Tennis Cormelles depuis 2011. Merci à eux !

Claude FREMIN

Christophe CUBIZOLLES

Marc LARGEMENT

L'ABC À CORMELLES LE ROYAL

PRÉSENTÉ AUX ÉLUS NORMANDS

Présentation de l'ABC lors de la réunion d'échanges avec les élus bas-normands - 13 octobre 2020

Cormelles le Royal a été la seule commune de Normandie retenue en novembre 2018 par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) afin de réaliser un atlas de la biodiversité communale. Depuis 2019, avec les associations naturalistes partenaires, les Cormellois transmettent des données concernant la faune et la flore et participent aux nombreuses animations qui se dérouleront jusqu'à la fin 2021. L'ANBDD, nouvelle Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable, a souhaité l'organisation d'un atelier spécifique sur la biodiversité à destination des élus et techniciens des villes de Normandie. Cette rencontre a eu lieu le 13 octobre 2020 à la salle de l'Orée du Bois.

Quatre dossiers ont été présentés :

- L'atlas de la biodiversité communale de Cormelles le Royal. Benjamin Potel du CPIE Vallée de l'Orne et Didier LIZORET, Maire-Adjoint délégué à l'environnement et au développement durable ont présenté le bilan à mi-étape.
- Les 24 heures de la biodiversité de Rabodanges par le CPIE des collines normandes.
- Le retour d'expérience sur les atlas de la biodiversité communale par le syndicat mixte du versant de l'Yeres et de la Cote.
- Les territoires engagés pour la nature par l'ANBDD.

Concernant notre ABC, le bilan mi-étape a permis à l'ANBDD et à l'OFB, présent à cette réunion, de retenir la démarche globale et pérenne de Cormelles le Royal en faveur de la biodiversité, la volonté politique de la collectivité, le bien fondé de s'entourer de structures naturalistes, le budget minimum nécessaire, etc.
Marie Aude SEVIN, chargée de mission de l'OFB, souhaite proposer Cormelles le Royal comme commune pilote pour promouvoir les ABC au niveau national au regard du travail accompli avec les partenaires naturalistes, les scolaires, l'accueil de loisirs, le RAM et le souhait de travailler dès que possible avec les personnes âgées et les entreprises. Ceci est une grande reconnaissance du travail déjà accompli par tous les Cormellois.

Des contacts ont d'ailleurs été établis cet été avec une commune limitrophe qui vient d'être retenue par l'OFB suite à l'appel à projet des ABC pour 2021. Des articles à destination de sites internet ou de revues professionnelles des collectivités territoriales ont été également réalisés sur cette expérience cormelloise. Ce superbe projet de collaboration participative à destination de la science (Muséum d'histoire naturelle) permet à chacun d'entre nous de découvrir le petit monde sauvage qui nous entoure et de nous enrichir grâce aux recherches engendrées par ces découvertes. Continuons à transmettre nos observations à l'adresse : abc@cormellesleroyal.fr.

Dans le cadre de l'ABC, une mare sauvage a été créée par les services techniques de la commune dans le bassin d'eau pluviale de la vallée des jardins à destination des batraciens. En raison de la COVID, cet aménagement n'a pas pu être finalisé. L'apport de terre et les plantations devraient reprendre d'ici quelques semaines afin de permettre aux tritons (déjà présents) de s'établir dès mars.
Ce site deviendra dans les mois à venir un espace ludique d'observation de la faune et de la flore et de la gestion différenciée, avec des exemples d'aménagements à réaliser chez soi (nichoirs dans les haies, abris à hérissons, tas de bois, etc.) et des panneaux explicatifs.

ENTREPRISES

BIENVENUE aux nouveaux propriétaires du

Royal Pizza, pizzeria et vente à emporter (pizzas, bruschetta, ciabatta, glaces ...)
12 Place du Commerce
Céline et Julien HALBOUT
Tél. 02.31.82.91.15.

Immobilier
M. et Mme Maxime et Mélanie ERNOULT
Réseau SAFTI
Tél. 06.62.75.56.29

Kinésiologie
«tout ce qui ne s'exprime pas s'imprime dans le corps»
Mme Claire GUESNET
2 Place des Drakkars
Tél. 06.31.86.98.25.

ERRATUM (guide pratique)

Entreprise de plomberie-chauffage (à ajouter)
B2E SAS
76 rue des Caillouins
Tél. 06.68.06.37.39

Entreprise Assistance administrative à domicile
(auprès des particuliers exclusivement)
FmAdom (services à la personne)
Tél. 02.31.83.78.53 (numéro correct)

CARNET

NAISSANCES

Nael LIEBARD	17 septembre
Julia WALKOWIAK	19 septembre
Léo PANOS	21 septembre
Raphaëlle KABONGO	26 septembre
Selim BENMERZOUG	1er octobre
Louna DAUCHY LE BOSSE	3 octobre
Dilâ UVEYIK	15 octobre
Inès SAVY DIARD	23 octobre
Noé CARNET	23 octobre
Ilyes BOUGHEDA	28 octobre
Yorick MELLÉ	29 octobre
Lucie QUEVILLON dit LEROY	1er novembre

MARIAGE

Elise GOSSELIN et Paul DESPLATZ	17 octobre

DÉCÈS

Christiane GÉHANNE	13 septembre
Michel COZE	15 septembre
Georges NEDELEC	23 septembre
Madeleine MARAIS	25 septembre
Andrée GAREL	26 septembre
Joël LEMELE	7 octobre
Lucienne RONDEAU	8 octobre
Marcel RENIER	17 octobre
Joël BOUGAULT	21 octobre
Edith SCHULLER	30 octobre
Yves TRÉMINTIN	1er novembre
Marie-Louise BRUNET	2 novembre
Eveline MESTRALETTI	9 novembre
Jacqueline GUIGUEN	11 novembre
Edith PLANCHENAULT	18 novembre
Monique PARISY	19 novembre
Guy LAURENT	20 novembre
Georges LEVAL	21 novembre
Renée AUDOT	25 novembre

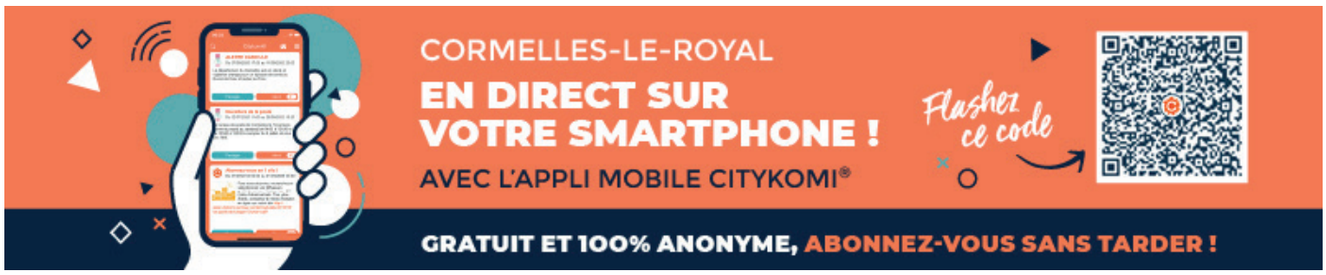

L'AGENDA*

DÉCEMBRE

Sam. 12 Collecte de la Banque Alimentaire
Distribution du colis des Anciens
Lun. 14 Conseil Municipal

JANVIER

Ven. 8 Assemblée Générale de l'OMACL à la Pommeraie
Assemblée Générale du club Mouche Cormellois à la Pommeraie
Dim. 10 Circuit jeunes de l'ASC Tennis de Table à la Halle des Sports
Mer. 13 Activité Sport Adapté du Comité de Tennis de Table du Calvados à la Halle des Sports
Histoire pour les tout-petits «Exploration sensorielle Snoezelen» à la médiathèque
Jeu. 14 Spectacle Résidence d'Artiste du Groupe Scolaire des Drakkars à l'Orée du Bois
Ven. 15 Assemblée Générale du comité de jumelage allemand à la Pommeraie
Sam. 16 Spectacle Résidence d'Artiste du Groupe Scolaire des Drakkars à l'Orée du Bois
Dim. 17 Tournoi des rois de l'ASC Tennis de Table
Tournoi jeunes du Club de Badminton à la Halle des Sports
Lun. 18 Conseil Municipal
Mar. 19 Belote de l'Amicale des Anciens de Citroën à l'Orée du Bois
Mer. 20 Histoire pour les tout-petits «Bien au chaud» à la Médiathèque
Sam. 23 Tournoi du Club de Badminton à l'Orée du Bois
ABC : Animation-découverte des oiseaux hivernant à Cormelles le Royal
Nuit de la lecture à la Médiathèque
Début de l'Open du Royal Tennis Cormelles à la Halle des Sports
Soirée Galette de Corm'Ella Danse à l'Orée du Bois
Dim. 24 Assemblée Générale des Anciens Combattants au Parc
Circuit jeunes de l'ASC Tennis de Table à la Halle des Sports
Mer. 27 Histoire à écouter pour les 3/7 ans «J'aime le froid !» à la Médiathèque
Sam. 30 Assemblée Générale du Comité de Jumelage Belge au Parc
Circuit jeunes de l'ASC Tennis de Table à la Halle des Sports
Belote et Assemblée Générale de l'ASFODEVH à l'Orée du bois

FÉVRIER

Ven. 5 Assemblée Générale de Bien Vivre Sa Retraite A Tout Age à l'Orée du Bois
Théâtre «Nous sommes tous des étoiles» à la Médiathèque
Dim. 7 Fin de l'Opent du Royal Tennis Cormelles à la Halle des Sports
Mer. 10 Rendez-vous «Jeux, tu écris» à la Médiathèque
Histoires pour les tout-petits «Histoires et comptines» à la Médiathèque
Sam. 13 Tournoi interdépartemental de l'ASC Tennis de Table à la Halle des Sports
Dim. 14 Saint Valentin de l'OMACL à l'Orée du bois
Lun. 15 Conseil Municipal
Mer. 17 Histoires à écouter pour les 3-7 ans «Des histoires à dormir debout» à la Médiathèque
Mar. 23 Cours de cuisine du Comité de Jumelage Allemand à l'Orée du bois
Mer. 24 ABC : Soirée découverte de «la mare au jardin»
Sam. 27 Loto du Comité de jumelage anglais à l'Orée du bois

MARS

Du 2 au 4 Stage raquettes organisé par le Comité Départemental de Sport Adapté du Calvados
Mer. 3 ABC : Atelier «Pelotes de Rapace»
Dim. 7 Vide-dressing du Comité de jumelage allemand à l'Orée du bois

** bien sûr des modifications pourraient intervenir en fonction de l'évolution de la pandémie du COVID-19*